



CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPES QUALIFICATION PROMOTION SENIORS MESSIEURS INTER REGIONS SUD EST

22 & 23 juin 2016

Golf de la Valdaine (26)

Règlement Particulier de l'Epreuve.

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.

Les conditions du règlement particulier priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs : voir règlement général des épreuves fédérales par équipes.

Ouvert aux AS de la ligue Rhône-Alpes.

Seuls les clubs n'ayant pas d'équipe en division nationale en 2015 pourront inscrire une équipe.

Pour les équipiers : voir règlement général des épreuves fédérales par équipes.

Joueurs nés avant le **15 septembre 1966 (date de la Promotion Seniors)**.

IMPORTANT : pour les joueurs qui ne rentreraient dans la catégorie Seniors qu'à la date du 14 septembre 2016, les clubs devront communiquer leur liste à la Ligue Rhône Alpes qui se chargera des inscriptions sur EXTRANET.

Epreuve non-fumeur y compris la cigarette électronique. Toute infraction du joueur ou son cadet sera assimilée à un comportement incorrect.

FORME DE JEU

6 simples : stroke play / 36 trous / 18 trous par jour.

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Une équipe qualifiée qui ferait forfait pour la Promotion Inter-Régionale ne pourra s'inscrire à cette épreuve en 2017 et sera remplacée par l'équipe suivante.

Départage : selon les dispositions du vademecum National

Départs : repères 2 (boules blanches).

Sauf sur les trous 6 / 12 / 13 : repères 3 (boules jaunes)

Les 9 premières équipes seront qualifiées pour la promotion inter régionale.

Si le nombre d'équipes est supérieur à 20, la forme de jeu sera :

5 simples : stroke play / 36 trous / 18 trous par jour.

Les 4 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Si le nombre d'équipes est égal ou inférieur à 9 cette qualification sera annulée, les équipes inscrites pourront s'inscrire directement en Promotion.

ENGAGEMENT

Les inscriptions des équipes et des équipiers se font sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/>.

Date limite pour les équipes : 6 juin 2016 inclus.

Date limite pour les équipiers : 14 juin 2016 inclus.

Les droits d'engagement fixés à 225 € par équipe, seront à régler par virement bancaire ou par chèque à la Ligue de Golf Rhône Alpes au plus tard le 6 juin 2016.

Ne pas oublier à l'issue de la qualification de vous inscrire sur EXTRANET à la PROMOTION SENIORS INTER-REGIONS 2016.